

**À la rentrée 2025, le département d'Informatique de l'ENS Rennes recrute un·e maîtr·esse de conférences dans la 27ème section CNU (Informatique).**

**Contexte.** Dans le cadre de la formation au Diplôme de l'ENS Rennes en informatique, notre département d'enseignement accueille des promotions de 20 à 25 élèves normalien·nes (certains fonctionnaires-stagiaires, d'autres étudiants) et leur propose une formation de haut niveau adossée sur la licence 3ème année, le master d'informatique de l'Université de Rennes, et sur la préparation à l'agrégation d'informatique. En plus des cours classiques en licence et master d'informatique, cette formation s'appuie sur des enseignements par projet, des cours de méthodologies pour les métiers de l'enseignement et la recherche, des stages de découverte en laboratoire et des séminaires de recherche bimensuels.

Les enseignant·es du département effectuent leurs recherches à l'IRISA (UMR CNRS 6074). L'Institut de Recherche en Informatique et Systèmes Aléatoires est aujourd'hui l'un des plus grands laboratoires de recherche français (plus de 850 personnes) dans le domaine de l'informatique et des nouvelles technologies de l'information. Structuré en sept départements scientifiques et sept axes transverses, le laboratoire couvre un large spectre thématique dans le domaine de la science informatique et des sciences de l'information.

**Profil d'enseignement.** La personne recrutée devra prendre en charge des enseignements d'informatique théorique en première année et dans la préparation à l'agrégation d'informatique. Les cours correspondants au département portent entre autres sur l'algorithmique avancée, la complexité, les langages formels et automates, et la logique.

Il est attendu que la personne recrutée prenne très rapidement des responsabilités au sein du département, telles que le suivi des stages et le tutorat des élèves, la responsabilité d'année et/ou une participation à l'organisation des concours de recrutement. La personne s'intégrera pleinement dans la vie du département au travers des réunions et conseils de département.

**Profil de recherche.** La personne recrutée devra s'intégrer dans l'un des départements de l'IRISA : Systèmes sécurisés et large échelle (département D1), Réseaux, télécommunication et services (D2), Architecture (D3), Langage et génie logiciel (D4), Réalité virtuelle, humains virtuels, interactions et robotique (D5), Signal, image, langage (D6), Gestion des données et de la connaissance (D7). Une attention particulière sera portée au projet d'intégration qui devra être proposé en concertation avec l'équipe d'accueil.

Les critères de recrutement seront l'adéquation au profil, l'excellence scientifique (attestée par des publications internationales dans des conférences et/ou des revues scientifiques à forte visibilité en informatique), la qualité du projet d'intégration au laboratoire et au département, ainsi que la capacité à prendre des responsabilités pédagogiques dès la première année. Les candidatures féminines sont fortement encouragées, ainsi que les candidatures externes au site rennais. Une connaissance des missions spécifiques des écoles normales supérieures sera appréciée.



**Moyens à disposition :** La personne nouvellement nommée pourra formuler une demande d'Aide à l'Installation Scientifique (AIS) auprès de Rennes Métropole. S'il s'agit d'un premier poste de McF, le service d'enseignement est fixé à 128h ETD pendant les trois premières années d'intégration. Dans le cas contraire, la personne recrutée bénéficiera d'une décharge de service d'enseignement de 42hr équivalent TD lors de la première année.

**Personnes à contacter :**

- Enseignement : Martin Quinson, directeur du département d'informatique ([martin.quinson@ens-rennes.fr](mailto:martin.quinson@ens-rennes.fr)).
- Recherche : les directeurs et directrices de département scientifiques de l'IRISA <http://www.irisa.fr/les-7-departements-scientifiques-de-lirisa>

**Dossier de candidature :** Attention! Ce poste suit un calendrier différent de la procédure synchronisée sur Galaxie. Le dossier devra être déposé sur Galaxie avant le **lundi 17 mars à 16h**, soit deux semaines avant le calendrier national.

